

TECHNIQUE

Du 15 au 30 juin, journées de lutte contre les ambrosies

La FREDON Hauts-de-France, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France, mène des actions de sensibilisation et de prévention contre les ambrosies dans les Hauts-de-France. L'objectif est de mieux faire connaître les risques qu'elles représentent pour la santé, mais aussi de favoriser la mobilisation citoyenne pour signaler sa présence et contribuer à sa gestion.

Originaires d'Amérique du Nord, l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) s'est introduite en Europe au XIXe siècle. Elle se reconnaît à ses feuilles très découpées, proches de celles de l'armoise commune, et à ses fleurs vert-jaunâtre disposées en épis. Elle pousse généralement entre mai et octobre, et sa floraison débute en août, période durant laquelle elle libère un pollen très allergisant. L'Ambrosie trifide et l'Ambrosie à épis lisses, même si elles sont moins présentes, ont également été observées en région Hauts-de-France.

L'ambrosie à feuilles d'armoise s'installe de façon durable dans les milieux ouverts, peu concurrentiels : friches, bords de route, chantiers, zones agricoles. Très prolifique, elle produit plusieurs milliers de graines par pied, qui peuvent rester viables dans le sol pendant de nombreuses années. Les ambrosies sont des plantes invasives dont le pollen, très allergisant, représente un risque pour



la santé publique et un enjeu pour l'agriculture, en réduisant les rendements et contaminant les récoltes. La propagation des ambrosies est favorisée par les activités humaines et le change-

ment climatique. En France, la lutte contre ces ambrosies est obligatoire depuis un arrêté ministériel de 2017, avec des actions encadrées localement par les pré-

fects. Bien que la présence d'ambrosies reste limitée en région Hauts-de-France, l'augmentation du nombre de foyers observés est préoccupante. C'est pourquoi, un plan de surveillance est mis en place en région Hauts-de-France depuis 2023. Les signalements avérés de berce du Caucase ont été répertoriés et sont consultables sur le site internet ► fredon.fr. Pour agir efficacement, chacun peut contribuer à la surveillance des ambrosies et les signaler sur la plateforme nationale mise à disposition sur le site ► signalement-ambrosie.atlas.ante.fr/

En parallèle, FREDON Hauts-de-France organise en 2026 des sessions de formation dans plusieurs départements de la région. Ces formations, à destination des

agents de collectivités, visent à apprendre à reconnaître l'ambrosie, comprendre ses impacts et connaître les bons gestes pour limiter sa prolifération. Les prochaines formations sont prévues le 11 juin à Amiens (80) et le 16 juin à Bouvines (59). Pour vous y inscrire, contactez Margot Degezelle, margot.degezelle@fredon-hdf.fr.

Consultez le kit de communication sur les ambrosies sur le site internet ► fredon.fr

EN SAVOIR +

Scanner le Qr-code pour accéder au site internet Fredon.fr



Cobeval

Groupement d'éleveurs au service des éleveurs !

CAP2ER : L'OUTIL AU SERVICE DE LA PERFORMANCE GLOBALE !

1 L'essentiel

Outil d'évaluation environnementale sur l'amont et l'ensemble de l'exploitation intégrant des recommandations techniques adaptées



Troupeaux



Surfaces et effluents



Alimentation



Energies

3 Les bénéfices

Amélioration des performances à partir du plan d'action

Comparaison avec des références de groupe

Possibilité de bénéficier de taux préférentiels pour vos projets

INTÉRESSÉ ?

N'hésitez pas à nous contacter !

CAP'2ER

Tel. :
03.22.51.53.05

www.cobeval.fr



+ Les rendez-vous FREDON Hauts-de-France

Pour échanger sur les ambrosies lors de divers événements de communication tout au long de l'année :

- Terres-en-Fête à Tilloy-lès-Mofflaines, du 5 au 7 juin,
 - Fête du Parc d'Isle à St-Quentin, le 28 juin,
 - Sentiers en Fête à Caix, entre Amiens et Péronne, le 28 juin,
 - Nature et Bien-être en Fête à Beauvais, le 6 septembre,
 - Journée de la Biodiversité de l'Oise à Senlis, les 10 et 11 octobre.
- Un webinaire sur la lutte contre les ambrosies est prévu le 23 juin de 14 h à 15 h. Pour vous y inscrire, contactez l'adresse suivante : contact.ppn@fredon-hdf.fr

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de l'ARS sur : hauts-de-france.ars.sante.fr et le site de l'observatoire.